



Cœur de Beauce
communauté de communes

Vous accompagne au quotidien

CONTACT ET RÉSEAUX SOCIAUX

Siège administratif :

1 rue du Dr Casimir Lebel - ZA de l'Ermitage 28310 Janville-en-Beauce
02 37 90 15 41 - contact@coeurdebeauce.fr

Pôles de proximité :

4 rue Texier Gallas 28150 Les Villages Vovéens | 02 46 72 05 10
2 rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce | 02 37 99 72 84

Web et réseaux sociaux :

Site internet : www.coeurdebeauce.fr

Facebook : Communauté de communes Cœur de Beauce

Panneau Pocket : CC Cœur de Beauce

Instagram : [@destinationcoeurdebeauce](https://www.instagram.com/destinationcoeurdebeauce)

LinkedIn : Communauté de Communes Cœur de Beauce

YouTube : Comcom Cœur de Beauce

FAIRE UNE DÉMARCHE EN MAISON

FRANCE SERVICES



Les Maisons France Services permettent à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles pour effectuer ses démarches du quotidien auprès des services suivants :

- France Travail
- L'assurance maladie
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Poste
- Les ministères de l'Intérieur et de la Justice
- La Direction générale des finances publiques
- L'Agence nationale des titres sécurisés
- L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)
- L'Agence nationale de l'habitat
- Ma Prime Adapt'
- Ma Prime Rénov'

Les Maisons France Services accueillent les permanences de nombreux partenaires (ADMR, Mission locale, CARSAT...). Les dates et horaires des permanences sont disponibles sur coeurdebeauce.fr [rubrique services et santé/faire ses démarches administratives].

Contacts, accès et horaires d'ouverture :

- **Les Villages Vovéens**

4 rue Texier Gallas, Voves, 28150 Les Villages Vovéens
Lundi et vendredi : 8h-12h - Du mardi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
msapvoves@coeurdebeauce.fr | 02 46 72 05 10

- **Orgères-en-Beauce (antenne des Villages Vovéens)**

2 rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce
Le lundi de 13h30 à 16h30
msapvoves@coeurdebeauce.fr | 02 46 72 05 10

- **Janville-en-Beauce**

ZA de l'Ermitage, 1 rue du Docteur Casimir Lebel, Janville 28310 Janville-en-Beauce
Lundi et vendredi : 8h-12h - Du mardi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
msapjanville@coeurdebeauce.fr | 02 37 90 15 41

- **Sainville (antenne de Janville-en-Beauce)**

9 rue de la Porte d'Étampes 28700 Sainville
Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30
antennes.franceservices@coeurdebeauce.fr | 07 84 90 65 19

TROUVER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Un annuaire des professionnels de santé est consultable en ligne sur le site www.coeurdebeauce.fr (rubrique « Annuaire », en haut à droite de la page d'accueil).

Liste des spécialités médicales présentes sur le territoire :

- Médecine générale
- Chirurgiens-dentistes
- Diététiciens
- Infirmiers
- Masseurs-Kinésithérapeutes
- Orthophonistes
- Ostéopathes
- Pédicure-podologue
- Psychologues
- Pharmaciens
- Radiologues-échographistes
- Sage-Femmes

En cas de difficulté à obtenir un RDV avec un médecin (vous n'avez pas de médecin traitant ou votre médecin est absent) : **faites le 15.**

Un opérateur de soins non-programmés vous proposera un RDV chez un médecin adhérent à la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) près de chez vous dans un délai de 48h.

Pour les urgences absolues, vous devez également contacter le 15 et vous serez réorientés vers un service de secours.

INSCRIRE UN ENFANT À L'ÉCOLE (PREMIÈRE RENTRÉE)

La campagne d'inscription scolaire se déroulera du 10 février 2025 au 14 mars 2025

Le dossier unique d'inscription peut être obtenu :

- En téléchargement sur le site de la communauté de communes : www.coeurdebeauce.fr
- Au sein des Maisons France Services
- Auprès du service scolaire : 4 rue Texier Gallas, Voves, Les Villages Vovéens

Documents nécessaires à l'inscription :

- Copie intégrale du livret de famille ou de l'acte de naissance,
- Extrait du jugement de divorce ou de séparation si nécessaire
- Justificatif de domicile [quittance de loyer, taxe d'habitation, acte notarié ou dernier avis d'imposition]
- Carnet de santé de l'enfant [page vaccination]
- Attestation assurance responsabilité civile
- Numéro d'allocataire CAF
- Copie des pièces d'identité recto/verso des deux responsables légaux
- Avis d'imposition pour l'inscription aux accueils de loisirs / périscolaire

Si vous êtes hébergés, il est impératif de fournir les documents suivants :

- Une attestation d'hébergement [sur l'honneur]
- Un justificatif de domicile [quittance de loyer ou impôts locaux] de la personne qui héberge, ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité

Une fois complet, le dossier unique d'inscription doit être adressé par courriel à : inscriptions@coeurdebeauce.fr ou déposé au sein d'une Maison France Services.

Le service scolaire se charge d'inscrire votre enfant à l'école référente. Si votre enfant est inscrit à la restauration scolaire, le service scolaire se charge de créer votre espace sur le portail famille.

Les périodes d'inscriptions :

À l'école maternelle : pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies lors de la campagne d'inscription du 10 février 2025 au 14 mars 2025. Toutefois, pour les déménagements ou les nouveaux arrivants, les inscriptions sont possibles à tout moment.

À l'école élémentaire : les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits automatiquement par l'établissement scolaire précédent sauf en cas de déménagement.

Enfant précédemment scolarisé : pour toute nouvelle arrivée sur le territoire, si l'enfant était déjà scolarisé, il faut impérativement obtenir un certificat de radiation de l'ancienne école.

Pour toute question : 02 37 88 07 91 (service scolaire)

LE PORTAIL FAMILLE



<https://cccb.portail-familles.app/home>

Le portail famille est un espace numérique, sécurisé et personnalisé. Les éléments fournis dans le dossier unique d'inscription sont retranscrits dans le portail famille lors de la première inscription.

Le portail famille permet notamment de :

- Gérer les réservations : accueils de loisirs et restauration scolaire
- Gérer les coordonnées personnelles et vos factures
- Effectuer les paiements en ligne uniquement pour les accueils de loisirs et le périscolaire
- Avoir accès aux menus des restaurants scolaires
- Gérer la réservation ou l'annulation des repas
- Gérer la réservation des menus sans viande

Un tutoriel est disponible sur le portail famille pour vous aider à prendre en main l'outil et vous expliquer les démarches.

INSCRIRE UN ENFANT AU TRANSPORT SCOLAIRE

L'inscription se déroule chaque année **entre juin et juillet**. En dehors de la période d'inscription officielle, une majoration sera appliquée.

En ligne (recommandé) : www.remi-centrevalde Loire.fr (paiement par carte bancaire)

Par dossier papier : via le service transport de la communauté de communes (4 rue Texier Gallas, Voves - 28150 Les Villages Vovéens).

Le paiement se fait par chèque - à l'ordre du Trésor Public. En cas de règlement en espèces, le dossier doit être déposé en mains propres

Le transport scolaire est gratuit pour les familles. Le montant total est pris en charge par les collectivités (80% par la Région Centre-Val de Loire et 20% par la communauté de communes).

Seuls les frais de dossiers doivent être réglés par les familles : 25€ / enfant. À partir du 3^e enfant, les frais de dossiers sont gratuits.

Pour toute question : 02 37 88 76 91 (service transport)



INSCRIRE UN ENFANT À LA CANTINE

L'accès au restaurant scolaire nécessite une réservation, que ce soit pour un usage régulier ou occasionnel, sur le portail famille **sous réserve du dépôt du dossier d'inscription unique**. Il est possible de réserver tous les repas de l'année en une seule fois.

En cas d'inscription en cours d'année, le dossier d'inscription unique sera à récupérer sur le site www.coeurdebeauce.fr et à envoyer au service restauration scolaire :

restaurationzonesud@coeurdebeauce.fr [pour les écoles à Toury, Janville-en-Beauce, Orgères-en-Beauce, Terminiers et Bazoches-en-Dunois].

restaurationzonenord@coeurdebeauce.fr [pour les écoles à Sainville, Ouarville, Baudreville, Fresnay-L'Évêque, Rouvray-Saint-Denis, Ymonville et les Villages Vovéens].

Les réservations/annulations des repas des enfants doivent être effectuées :

- Pour le lundi : le vendredi précédent avant 9h du matin
- Pour le mardi : le lundi précédent avant 9h du matin
- Pour le jeudi : le mardi précédent avant 9h du matin
- Pour le vendredi : le jeudi précédent avant 9h du matin

L'INSCRIPTION AU PÉRISCOLAIRE : avant et après l'école

L'inscription au périscolaire se fait via le dossier enfance/jeunesse téléchargeable sur les sites www.coeurdebeauce.fr ou www.lespep28.org

Le dossier est à retourner au centre périscolaire concerné ou au secrétariat PEP 28 par voie postale : 3 rue Charles Brune 28110 Lucé ou encore par courriel à secretariat@pep28.asso.fr

Attention : inscription dans la limite des places disponibles

11 accueils périscolaires sont répartis sur le territoire. Ils accueillent les enfants de 7h à 19h :

Baudreville - 12, rue du bout de la vigne
alsh.baudreville@pep28.asso.fr - 02 37 99 60 54

Bazoches-en-Dunois - 16 bis, rue des écoles
alsh.bazochesendunois@pep28.asso.fr - 07 89 30 76 82

Janville-en-Beauce - 12, rue des cinquante mines, Janville
alsh.janvilleenbeauce@pep28.asso.fr - 06 15 24 13 94

Orgères-en-Beauce - 10, place du gymnase
alsh.orgeresenbeauce@pep28.asso.fr - 06 23 38 65 44

Ouarville - 3, rue de la République
perisco.ouarville@pep28.asso.fr - 06 31 62 79 95

Rouvray-Saint-Denis - Rue du stade
perisco.rouvraysaintdenis@pep28.asso.fr - 06 22 06 71 27

Sainville - 34, rue de la porte d'Étampes
alsh.sainville@pep28.asso.fr - 06 24 49 42 09

Terminiers - 1, rue du parc
alsh.terminiers@pep28.asso.fr - 06 13 97 60 02

Toury - Rue de la croix Saint-Jacques
alsh.toury@pep28.asso.fr - 06 13 98 91 58

Les Villages Vovéens - 20, Boulevard Maurice Viollette, Voves
alsh.lesvillagesvoveens@pep28.asso.fr - 07 79 73 42 43 - 02 37 99 26 28

Ymonville - Place des Saints Pères
perisco.ymonville@pep28.asso.fr - 06 24 86 36 93

Pour les communes de **Oysonville et d'Ardelu**, le service périscolaire est assuré par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France. Contact : 02 37 83 49 33

Pour les communes de **Poupry, Dambron et Baigneaux**, le service périscolaire est assuré par la Mairie d'Artenay. Contact : 02 38 80 40 17



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Pour les enfants jusqu'à 3 ans : le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est itinérant sur 7 sites : Baudreville, Janville-en-Beauce, Orgères-en-Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens. Sur ces sites, des ateliers d'éveil sont proposés en matinée aux enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le).

L'après-midi, des permanences sont proposés aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s. Ces permanences ont lieu à Janville-en-Beauce et aux Villages Vovéens. C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les professionnels (ou les candidats à l'agrément).

Accès :

Relais Petite Enfance (siège à Janville-en-Beauce)

12 rue des 50 mines, Janville, 28310 Janville-en-Beauce
06 46 08 09 58 - rpe.cccb1@pep28.asso.fr

Relais Petite Enfance (antenne aux Villages Vovéens)

20 boulevard Maurice Violette 28150 Les Villages Vovéens
06 34 14 39 38 - rpe.cccb2@pep28.asso.fr



LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LES ESPACES JEUNES

Pour les 3-11 ans (écoles maternelles et élémentaires) : 8 accueils de loisirs reçoivent les enfants tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances. Durant les vacances, les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites.

Baudreville - 12, rue du bout de la vigne
alsh.baudreville@pep28.asso.fr - 02 37 99 60 54

Bazoches-en-Dunois - 16 bis, rue des écoles
alsh.bazochesendunois@pep28.asso.fr - 07 89 30 76 82

Janville-en-Beauce - 12, rue des 50 Mines, Janville
alsh.janvilleenbeauce@pep28.asso.fr - 06 15 24 13 94

Orgères-en-Beauce - 10, place du gymnase
alsh.orgeresenbeauce@pep28.asso.fr - 06 23 38 65 44

Sainville - 34, rue de la porte d'Étampes
alsh.sainville@pep28.asso.fr - 06 24 49 42 09

Terminiers - 1, rue du parc
alsh.terminiers@pep28.asso.fr - 06 13 97 60 02

Toury - Rue de la croix Saint-Jacques
alsh.toury@pep28.asso.fr - 06 13 98 91 58

Les Villages Vovéens - 20, Boulevard Maurice Viollette, Voves
alsh.lesvillagesvoveens@pep28.asso.fr - 07 79 73 42 43 - 02 37 99 26 28

L'inscription au périscolaire se fait via le dossier enfance/jeunesse téléchargeable sur les sites www.coeurdebeauce.fr ou www.lespep28.org

Le dossier est à retourner à l'accueil de loisirs concerné ou au secrétariat PEP 28 par voie postale : 3 rue Charles Brune 28110 Lucé ou encore par courriel à secretariat@pep28.asso.fr

Une fois inscrit la réservation se fait grâce au portail famille

Pour les 11-17 ans (collèges et lycées) : 3 espaces Jeunes

Les Villages Vovéens - 20, Boulevard Maurice Viollette, Voves
espacesjeunes.lesvillagesvoveens@pep28.asso.fr - 06 35 86 70 54

Toury - Rue de la croix Saint-Jacques
espacesjeunes.toury@pep28.asso.fr - 06 35 86 70 53

Orgères-en-Beauce - 10, place du gymnase
espacesjeunes.orgeresenbeauce@pep28.asso.fr - 06 35 86 70 55

Renseignements auprès des PEP28 : 02 18 56 80 48 - 06 79 21 18 25 - secretariat@pep28.asso.fr

Camille Jacques, directeur : 06 10 73 67 86 | directeurdelpole3@pep28.asso.fr

Patricia Léauté-Pilon, adjointe au directeur : 06 74 83 41 52 | adjointdelpole3@pep28.asso.fr

Nadia Marwane, adjointe au directeur (ados) : 06 11 90 59 94 | adjoint2delpole3@pep28.asso.fr



APPUI : pour les petites entreprises du territoire

Depuis 2018, dans le cadre d'un partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, les TPE implantées sur le territoire Cœur de Beauce peuvent bénéficier de subventions octroyées par la communauté de communes par le biais du dispositif APPUI. Ces aides, d'un montant maximal de 5 000 €, contribuent à financer des investissements dans :

- L'aménagement immobilier
- La devanture
- Les équipements de véhicules de tournée et véhicules-ateliers
- Le matériel
- La sécurisation des salariés

Le dispositif s'applique aux entreprises en phase de création, de reprise, de modernisation ou de développement, qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 M€ HT.

Pour constituer un dossier, l'entreprise peut contacter Baptiste Lebas, Directeur général adjoint en charge du développement économique :

07 72 23 62 98 ou sur urbanisme@coeurdebeauce.fr



HABITAT

La Communauté de Communes Cœur de Beauce a lancé une seconde Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en 2026. L'objectif est de réhabiliter 292 logements sur 5 ans autour de 4 axes : rénovation énergétique, résorption de l'habitat dégradé, projets locatifs, adaptation à la perte autonomie.

L'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) débloque 3 250 000 € de financement pour cette opération et la Communauté de Communes Cœur de Beauce mobilise 575 000 €.

SOLIHA est l'opérateur d'animation de l'OPAH. À ce titre, SOLIHA conseille les propriétaires, anime les réunions et instruit les dossiers pour les demandes de subventions.

SOLIHA propose ainsi :

- Des conseils gratuits
- Une assistance technique
- Une aide à la réalisation des dossiers de subvention
- Un accompagnement personnalisé

Des permanences sont organisées de 10h à 12h par SOLIHA sur tout le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Beauce :

En février, avril, juin, octobre et décembre :

- Le 1^{er} mercredi du mois à l'Antenne France Services d'**Orgères-en-Beauce**
- Le 3^e mercredi du mois à la Maison France Services des **Villages Vovéens**

En janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre :

- Le 3^e mercredi du mois à la Maison France Services de **Janville-en-Beauce**
- Le 4^e lundi du mois à la Maison France Services de **Sainville**



GÉRER SON ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers pour leur installation d'Assainissement Non Collectif (ANC), afin de prévenir les risques de pollution de l'environnement et les dangers pour la santé des personnes. Cela concerne les 48 communes du territoire.

Le système d'assainissement à concevoir ou à revoir

Le SPANC définit, avec le propriétaire, le projet d'assainissement correspondant à sa situation. Il détermine le type de prétraitement, de traitement et le dimensionnement des différents ouvrages en fonction de la capacité d'accueil de l'habitation, de la nature du sol, de la pente et de l'aménagement du terrain. Un avis de projet est délivré et adressé par courrier. Cette prestation est redevable après service rendu.

Le SPANC doit être contacté avant le remblaiement pour vérifier la bonne réalisation de votre installation. Cela permet de s'assurer que le projet validé par le SPANC et les prescriptions techniques ont bien été respectés. Un avis de réalisation sera délivré et adressé par courrier. Cette prestation est redevable après service rendu.

Les vidanges groupées

La vidange d'une installation d'ANC est obligatoire lorsqu'elle atteint 50% de son volume total. La Communauté de Communes Cœur de Beauce propose et organise des campagnes de vidanges groupées qui permettent de bénéficier de tarifs préférentiels mais à des dates déterminées : un avantage de prix mais une contrainte de planning !

Comment bénéficier de ces vidanges groupées :

1. S'inscrire par téléphone au 02 37 90 15 41 ou par mail à environnement@coeurdebeauce.fr.
2. Vous recevrez la convention pour la vidange de votre installation d'ANC que vous retournerez signée (au 1, rue du Dr Casimir Lebel - ZA de l'Ermitage, Janville - 28310 Janville-en-Beauce) accompagnée de votre chèque (à l'ordre du trésor public) pour valider votre inscription.
3. La société en charge de la vidange prendra rendez-vous avec vous.
4. Après le passage de la société en charge de la vidange, vous recevrez une facture établie par le SPANC correspondant au montant de la prestation réalisée avec le bordereau de suivi des déchets.

L'obligation de contrôle de bon fonctionnement

La Communauté de Communes Cœur de Beauce a pour mission de réaliser le suivi et le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien sur l'ensemble de son territoire.

Le conseil communautaire et le SPANC ont décidé de réaliser les contrôles des installations d'ANC tous les 10 ans et d'imputer une redevance après le service rendu.

Pour effectuer un contrôle de bon fonctionnement : environnement@coeurdebeauce.fr

Vous vendez votre habitation

Lors d'une transaction immobilière, le vendeur a l'obligation de justifier de l'état de son installation.

- Si un contrôle a déjà eu lieu dans les 3 ans précédant la vente, le vendeur doit annexer à la promesse de vente ou à défaut à l'acte authentique, le document établi à l'issue du contrôle et délivré par le SPANC.
- Si aucun contrôle n'a eu lieu ou si le dernier contrôle date de plus de 3 ans, il est nécessaire de contacter le SPANC afin de convenir d'un RDV.

Pour rappel : en cas de non-conformité, c'est l'acquéreur qui doit réaliser les travaux dans un délai d'un an après la signature de l'acte authentique.

LE COMPLEXE AQUATIQUE CŒUR DE BEAUCE

Le Complexe Aquatique Cœur de Beauce, situé aux Villages Vovéens, est doté d'un espace aquatique, d'une salle de fitness et d'un espace bien-être (sauna, hammam, spa nordique, jacuzzi).

Il propose des cours de natation pour enfants et adultes et divers cours collectifs (aquagym, aquabike, Pilates, step, circuit-training...).

Depuis septembre 2024, des séances « Baby-ploufs » (de 6 mois à 4 ans) sont proposées le samedi matin.

Informations pratiques :

Accès :

Espace du Fau Chapitre Voves - 28150 Les Villages Vovéens

Contact et réservation :

02 46 72 01 64 | contact.complexeaquatique@coeurdebeauce.fr

L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'École de Musique Intercommunale (ÉMI) Cœur de Beauce est présente sur trois pôles : Janville-en-Beauce, les Villages Vovéens et Terminiers. Elle dispose également de deux annexes à Viabon (Éole-en-Beauce) et Orgères-en-Beauce.

Son offre comprend des pratiques d'ensemble (orchestres juniors, ensemble de guitares, atelier de musiques actuelles, ensemble vocal, ensemble de cuivres et percussions, chœurs d'enfants) et des cours individuels et collectifs.

**ÉCOLE DE
MUSIQUE**
Intercommunale
Cœur de Beauce

Renseignements et inscriptions :

Virginie Birre, directrice de l'ÉMI : 06 37 61 86 22 | direction.musique@coeurdebeauce.fr

Les inscriptions 2025-2026 à l'École de Musique Intercommunale se dérouleront courant juin 2025.

Programme à venir :

Un week-end au son du cor - Salle Pierre Terrier à Terminiers

Samedi 11 janvier - 20h30 : **Spectacle Labo'Son**

Dimanche 12 janvier - 15h30 : **Concert « Quand le cor donne le ton »**

Samedi 8 février - 20h30 : **Concert des professeurs** - Salle L'Éole à Gommerville

Samedi 29 mars - 20h30 : **Concert « Les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale »**
Espace Thierry La Fronde à Janville

Samedi 5 avril - 20h30 : **Concert Atelier de musiques actuelles/Ensemble de cuivres et percussions** - Salle des fêtes à Toury

Du mercredi 9 avril au vendredi 11 avril (9h-17h) : **Stage de musique orchestre junior, musiques actuelles et piano** - (Tarif : 30 €, hors CCCB : 40 €) - Enfants et adultes - Espace Thierry La Fronde à Janville

Samedi 7 juin - 20h30 : **Concert « une histoire de chorale »** - Salle Pierre Terrier à Terminiers

Samedi 28 juin - de 16h à 22h : **Concerts en plein air « L'ÉMI en fête »** - Viabon

L'ÉOLE

Située à Gommerville, l'Éole est une salle de spectacle de 168 places assises en gradin, qui propose un programme culturel varié et accessible à tous : concerts, comédies, humour, théâtre classique et contemporain, spectacles jeune public, , stages de pratiques artistiques...



Programme à venir :

Dimanche 8 décembre - 15h30 : **L'Incroyable histoire de la magie** - Jeune public - Tarif : 5€

Vendredi 10 janvier - 20h30 : **Polar Polar** - Comédie tout public - Tarifs : 14€ / Réduit : 7€

Dimanche 2 février - 15h30 : **Eutrot** - Comédie musicale jeune public - Tarif : 5€

Vendredi 28 février - 20h30 : **L'école des femmes** - Théâtre tout public - Tarifs : 14€ / Réduit : 7€

Samedi 22 mars - 20h30 : **Canto « Jazz do Brasil »** - Concert tout public - Tarifs : 14€ / Réduit : 7€
Dans le cadre du festival Jazz de Mars

Dimanche 27 avril - 15h30 : **Opération Lune** - Opéra comique dès 7 ans - Tarif : 5€

Vendredi 16 mai - 20h30 : **Le petit résistant illustré** - Théâtre tout public dès 7 ans - Tarifs : 14€ / Réduit : 7€

Samedi 5 juillet - 10h : **Circus** - Cirque - de 6 mois à 4 ans - Tarif : 5€

Informations pratiques et réservation :

Accès :

48 route de Voves 28310 Gommerville

Contact et réservation :

07 56 06 06 56 | eole@coeurdebeauce.fr

Billetterie en ligne : coeurdebeauce.fr

LE MUSÉE DE LA GUERRE 1870

À Loigny-la-Bataille, le Musée de la guerre 1870 relate toute la chronologie du conflit franco-prussien et dresse les portraits des hommes qui s'y sont illustrés, à travers une collection de 200 objets et documents, des dispositifs numériques et interactifs qui plongent le visiteur au cœur des combats et des armées, et un parcours en réalité virtuelle sur le champ de bataille. Visitez également l'église et l'ossuaire qui perpétuent le souvenir des 9 000 victimes de la bataille du 2 décembre 1870 à Loigny.



Programme à venir :

Jusqu'au 5 novembre 2025 : **Exposition temporaire « Héroïnes oubliées : les cantinières de l'armée française »**

Mercredi 19 février - 10h ou 15h : **Explorez l'Histoire en famille** (Visite guidée enfant dès 7 ans)
Tarif : 5€* - **Réservation obligatoire**

Dimanche 16 mars - 15h : **Conférence - les cantinières de l'Armée française** - Tarif : 5€*

Mercredi 9 avril 2025 - 10h ou 15h : **Visites guidées grand public « Découverte du Musée et de l'église commémorative »** - Tarif : 8€*

Mercredi 16 avril 2025 : 10h ou 15h : **Chocolat et Histoire : atelier gourmand** - Tarif : 6€*
Réservation obligatoire

Samedi 17 mai - 18h-23h : **Nuit européenne des musées** - Gratuit*

Dimanche 1^{er} juin et samedi 5 juillet : **Découverte du champ de bataille de Loigny (Visites guidées grand public)** - Tarif : 8€* (accès au musée compris)

Dimanche 24 août : **Conférence « Le Général de Sonis »** - Tarif : 5€*

* Réservation conseillée

Informations pratiques

Accès :

Place du 2 décembre 1870 - 28140 Loigny-la-Bataille

Contact :

02 37 36 13 25 | mediation@museedelaguerre1870.fr | www.museedelaguerre1870.fr

Horaires :

Ouverture à partir du 2 mars 2025 jusqu'au 5 novembre 2024

Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h · le dimanche et jours fériés de 14h à 18h · le samedi (uniquement en juillet/août) de 14h à 18h

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Située à Orgères-en-Beauce, la Médiathèque Intercommunale propose près de 7 000 documents en prêt : romans, policiers, documentaires, livres gros caractères, albums enfants, littérature pour ados, mangas, bandes dessinées, magazines... La médiathèque propose également des DVD, ainsi que 120 références de jeux de société (classiques, drôles, éducatifs, pour les petits et pour les grands).

Chaque lecteur peut également réserver des documents (livres, CD, DVD) directement sur le catalogue en ligne de la [Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir](#), et accéder gratuitement à des ressources en ligne : cours Skilleos (cuisine, yoga, couture, etc.), ARTE VOD et plus de 1 000 titres de presse.

Programme à venir (tous les événements sont sur inscription obligatoire) :

Samedi 30 novembre :

10h30 : **Initiation au Mime** - 6-10 ans - 5 €

15h30 : **Sauve Mouton** - Spectacle jeune public - 5 €

Samedi 14 décembre :

10h30 : **Le voyage de Plum'** - Spectacle jeune public dès 18 mois - 5 €

14h30 : **Atelier Quilling « Noël » confection de décorations de Noël (boules, sapins et étoiles à accrocher, bougeoirs...)** - Atelier adulte - 5€

Mardi 18 février **On s'la raconte en coup de Cœurs sélection d'albums jeunesse**

10h : **pour les 3-6 ans**

11h : **pour les 7--10 ans**

Gratuit

Samedi 8 mars - 14h30 : **« Livres & vous » avec Fabienne Lamy autour de son livre « C'était le temps de Dior et de l'aventure... »** - Gratuit .

Samedi 29 mars - 10h30 : **Mon rêve était bleu comme le ciel** - Spectacle jeune public - 5 €

Informations pratiques :

Accès :

2, rue de l'Arsenal 28140 Orgères-en-Beauce

Horaires :

Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h,

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Tarifs :

Individuel : 5€ par an > 6 documents empruntables en une fois (dont 1 jeu possible)

Famille : 10€ par an > 20 documents empruntables en une fois (dont 2 jeux possibles)

02 37 99 97 92 | mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr

LA MAISON DU TOURISME CŒUR DE BEAUCE

La Maison du Tourisme Cœur de Beauce offre un panorama complet sur la Beauce grâce à son Centre d'Interprétation et à l'Office de Tourisme qu'elle abrite.

Le Centre d'Interprétation permet une découverte originale et dynamique de la Beauce. Collections et maquettes évoquent la Beauce traditionnelle, tandis qu'un jeu interactif familiarise le visiteur à l'environnement et l'agriculture. Pour les scolaires et les accueils de loisirs, des animations sont proposées en lien avec l'agriculture, l'environnement, le développement durable, l'alimentation, le patrimoine et les arts visuels.



Tout au long de l'année, la Maison du Tourisme propose aussi des expositions temporaires (art, environnement, patrimoine...), des animations, des ateliers créatifs « Les P'tits vacanciers », des visites de villages et de fermes et des conférences et une boutique de Noël en décembre.

Pour compléter agréablement la visite et la découverte du territoire, l'Office de Tourisme propose une boutique de produits locaux, une librairie avec une sélection d'ouvrages régionaux et des vélos en location (électriques, classiques et enfants).

Informations pratiques :

Accès :

Place de la Beauce - 28140 Orgères-en-Beauce

Contact :

02 37 99 75 58 | info@tourismecoeurdebeauce.fr

www.tourismecoeurdebeauce.fr

Horaires d'ouverture :

De mars à juin et de septembre à octobre :

- Du mardi au vendredi de 14h à 18h
- Dimanche et certains jours fériés de 14h à 18h
- Fermé le lundi, le samedi et le 1^{er} mai

De juillet à août :

- Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi et le dimanche de 14h à 18h
- Fermée le lundi

De novembre à février :

- Du mardi au vendredi de 14h à 17h30
- Fermé le lundi, samedi et dimanche
- Fermée les 11 novembre, 25 décembre, 31 décembre et 1^{er} janvier

Ouverture spéciale les dimanches en décembre : de 14h à 17h30

Programme à venir :

Du 9 février au 30 mars : **Exposition Origami par Mister Paperfold et Victor Cœurjoly** - Gratuit

13 février - 15h : **Atelier Origami** - Dès 8 ans - 5€ (goûter compris)

20 février - 15h : **Atelier Macramé** - Dès 8 ans - 5€ (goûter compris)

Du 8 juin au 31 août : **Exposition d'art sur la mosaïque par Jean-Marie Burton**